



**SUEZ donne
une seconde vie
à vos biodéchets**

POURQUOI TRIER VOS BIODÉCHETS ?

La valorisation des biodéchets est aujourd'hui un processus bien maîtrisé qui permet de générer de nouvelles ressources agronomiques et énergétiques. Lorsqu'ils sont triés, les déchets alimentaires sont orientés vers la filière de valorisation de proximité la plus adaptée : compostage ou méthanisation.

POURQUOI ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Que vous soyez : une collectivité, un hôtel, un restaurant, un établissement scolaire, une grande ou moyenne surface, un établissement de santé, un Ehpad, un agriculteur, etc, vous produisez probablement des biodéchets : déchets alimentaires, rebus de fabrication, des invendus et produits périmés, des déchets agricoles, des déchets verts.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les producteurs de déchets organiques, quel que soit le volume doivent mettre en place le tri à la source (loi AGE, Anti-Gaspillage et Économie Circulaire).

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

Définition du Code de l'Environnement (L541-1-1)

bonnes raisons de mieux valoriser vos biodéchets



Des offres avantageuses pour maîtriser votre budget déchets



Une action concrète en faveur du climat et de l'économie circulaire



De nouvelles ressources durables : compost, matière fertilisante ou énergie renouvelable

10 000 t

de biodéchets, c'est l'équivalent annuel de :

2 000

habitants éclairés et

600

chauffés ou

3 500 t

de compost

SUEZ vous accompagne de bout en bout dans la valorisation de vos biodéchets

1

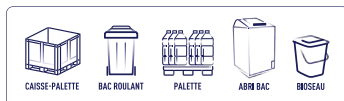
ORGANISATION DU TRI DANS VOS LOCAUX

- ⇒ Identification avec vous du matériel de tri le plus adapté à vos contraintes d'espaces
- ⇒ Formation au tri de vos équipes
- ⇒ Proposition de signalétiques pour faciliter le geste de tri

2

COLLECTE ET NETTOYAGE DE VOS CONTENANTS

- ⇒ Mise à disposition des contenants les plus adaptés
- ⇒ Ajustement des fréquences de collecte selon vos contraintes logistiques et horaires
- ⇒ Nettoyage et désinfection des contenants par camion benne laveuse ou remplacement des contenants sales par des propres



MASSIFICATION ET TRANSFERT SUR UN POINT DE PROXIMITÉ SI NÉCESSAIRE

3

COMPOSTAGE

Production de compost normé, commercialisé par notre filiale

Terrial

4a

DÉCONDITIONNEMENT

Sur nos sites, séparation efficace des déchets alimentaires des emballages pour obtenir une matière propre, fortement méthanogène conforme à la réglementation

5

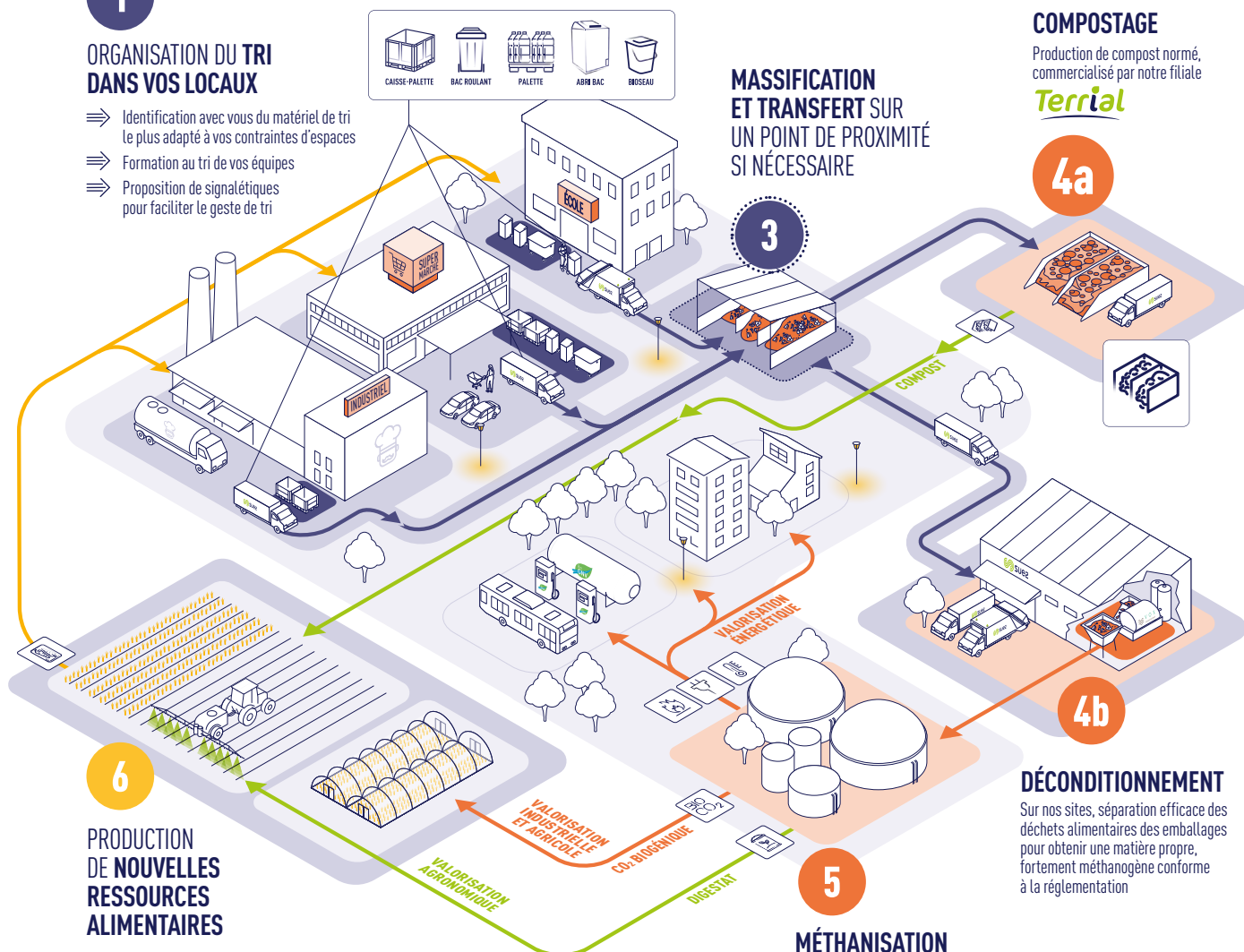
MÉTHANISATION

- ⇒ Production locale et durable d'énergie (chaleur, électricité et bioGNV)
- ⇒ Production de matières fertilisantes (amendement organique) pour enrichir les sols
- ⇒ Production de bioCO₂ pour les serres agricoles



6

PRODUCTION DE NOUVELLES RESSOURCES ALIMENTAIRES





Une prise en charge de vos biodéchets sur tout le territoire

500

**sites internes
et partenaires**
(déconditionnement,
compostage et
méthanisation)

400 kt/an

**de composts
produits**
sur nos sites

0,3 Mt

**de biodéchets
valorisés en France**
(méthanisation,
compostage)

**Des nouvelles
ressources
énergétiques et
agronomiques
de qualité
produites
à partir de
vos déchets
alimentaires**



**Production d'énergie verte, locale
et renouvelable qui participe au mix
énergétique** et diversification du mix
énergétique (substitution aux énergies
fossiles).



**Production de compost normé,
utile aux acteurs de l'agriculture
et les paysagistes.**



**Production d'amendements
organiques issus de la méthanisation**
(digestats) dont la qualité a été
certifiée par la norme européenne,
début 2025, 1^{re} certification en France.

**Ces matières sont une véritable alternative aux
engrais chimiques d'origine fossile.
Elles améliorent la structure des sols, favorise
la rétention d'eau et stimule la vie microbienne.**



REJOIGNEZ
LA BOUCLE
AVEC NOUS !
SUEZ.COM



Une approche personnalisée pour gérer vos biodéchets



**RESTAURATION
COLLECTIVE**



**GRANDE
DISTRIBUTION**



**INDUSTRIE
AGROALIMENTAIRE**



COLLECTIVITÉS

Type de déchets	- Restes de repas - Épluchures, chutes de préparation - Aliments non consommés - Pains, produits laitiers, sauces - Biodéchets emballés	- Produits frais périmés (viande, poisson, pdts laitiers) - Produits emballés non commercialisables - Invendus de rayons	- Restes de production - Matières premières déclassées - Produits périmés ou non conformes - Biodéchets emballés - Erreurs de production - Huiles usagées - Déchets organiques (boues industrielles)	Déchets alimentaires des ménages, cantines scolaires, EPHAD, administration
Type de contenants	- Bac roulant (120L à 660L) - Caisse-palette - Benne - Compacteur - Bio-Seau - Cuve	- Bac roulant (120L à 660L) - Caisse-palette - Benne - Bio-seaux - Contenant - Sache	- Benne étanche - Compacteur - Caisse-palette - Bac roulant - Cuve	- Bac roulant (120L / 240L) - Composteur partagé ou individuel - Borne d'apport volontaire - Bio-seau
Fréquence et mode de collecte	- Camion ampliroll - Benne à Ordures Ménagères (BOM) - Camion avec caisson étanche - Véhicule Utilitaire Léger (VUL) - Camion de pompage - Benne à Ordures Ménagères (BOM) laveuse	- Camion ampliroll - BOM - Camion hayon - BOM laveuse - GNV-Électrique	- Camion ampliroll - Camion semi-remorque - BOM - Camion de pompage - BOM laveuse	Collecte plusieurs fois par semaine par camion haillons, camion benne ou camion benne laveuse
Mode de valorisation	Compostage ou méthanisation ou réutilisation par l'industrie de la nutrition animale			

